

2021 : Année
Pierre Bouchard

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES *DÉCEMBRE 2020*

LE MOT DU MAIRE

ÉTAT CIVIL

DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

COMMERCES

INFOS DIVERSES

Orgelet
Merlia
Sézéria
Vampornay
Orgelet
Merlia
Sézéria
Vampornay

LE MOT DU MAIRE



Chères Orgelétaines, chers Orgelétains,

Les semaines s'écoulent et notre bourg vit toujours, comme le reste du monde, au rythme de cette pandémie qui nous touche. Celle-ci aura mis à mal mon optimisme tout au long de l'été, où nous avons dû annuler toutes les manifestations qui font la richesse de notre territoire, souvent au dernier moment malheureusement.

La deuxième vague annoncée a bel et bien été au rendez-vous, avec son lot de contraintes, privations et autres interdictions. Des familles ont été impactées, nos commerces fortement perturbés, encore une fois. Malgré cela, de belles actions de solidarité ont émergé de part et d'autre. A ce titre, remettre l'humain au cœur de l'action pour soutenir nos commerces de proximité et plus particulièrement ceux qui ont souffert de fermeture est essentiel. Malgré la crise qui s'est imposée durement, ils ont toujours été là, au quotidien. Soutenons-les et faisons encore plus particulièrement preuve de solidarité en consommant local.

A l'échelle de la collectivité, que faire ? Répéter inlassablement que les gestes barrières restent les seuls dispositifs efficaces dans nos rapports au quotidien. Répéter encore et toujours qu'il en va de la responsabilité individuelle d'appliquer ces mesures sans qu'on nous les impose. La mise en place de vaccins ne devra pas être la solution unique, continuons donc nos efforts pour éviter une 3^{ème} vague.

Toutes ces privations et autres restrictions ne doivent pas nous faire oublier que, malgré tout, l'important c'est de vivre avec espoir, projets et avenir.

C'est avec ces mots que je souhaite voir terminer cette année terrible d'un point de vue sanitaire, et entrer dans la nouvelle avec toute l'énergie nécessaire en y associant nos forces pour porter les nombreux projets qui verront le jour en 2021.

L'équipe municipale, autant salariée qu'élue, se joint à moi pour souhaiter à tous de passer ces fêtes, certes si particulières, dans les meilleures dispositions possibles et vous donne d'ores et déjà rendez-vous en 2021 pour en faire une année de renaissance.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le maire et toute l'équipe municipale

INFOS

Si vous voulez recevoir la newsletter, veuillez communiquer votre adresse mail à la mairie d'Orgelet ou à l'adresse mail suivante : mchristiaens@orgelet.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

30 juillet	Lucien FLORÉS
02 août	Célestine ROCHET
1 ^{er} septembre	Justine URBAIN

MARIAGES

1 ^{er} août	Olivier ACERBIS & Mallaury DEBOT
15 août	Saban KARADEMIR & Peri CICIN
22 août	Henri MOUREAUX & Floriane LE POUPON
19 septembre	Jean-François RICHARD & Elodie MOREL
27 novembre	Hamid HAMDouchi & Aurore CABAUD

DECES

21 juillet	Blanche ROSSET	âgée de 95 ans
19 août	Jean-Bernard GIROD	âgé de 60 ans
16 octobre	Marius BRIDE	âgé de 92 ans
31 octobre	Patrick BESSON	âgé de 64 ans
09 novembre	Maurice DEGRACE	âgé de 95 ans
16 novembre	Claude BESSONNAT	âgée de 76 ans

DECES CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

05 juillet	Colette THIVEL	âgée de 88 ans
17 juillet	Anne-Marie DORAND	âgée de 92 ans
25 juillet	Désiré BARTHET	âgé de 99 ans
06 août	Christiane BUNOD	âgée de 96 ans
06 août	Gaston ROUX	âgé de 98 ans
12 août	Gaston TRE COURT	âgé de 88 ans
24 août	Yves GRENIER	âgé de 78 ans
23 septembre	Hubert BUFFAVAND	âgé de 90 ans
22 octobre	Alliette JAILLET	âgée de 85 ans
31 octobre	Marie-Claude DUPONT	âgée de 62 ans
14 novembre	Renée ETIGNARD	âgée de 89 ans

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les procès-verbaux sont consultables sur le site de la commune : www.orgelet.com

• Séance du 2 juillet 2020

Opération cartes Avantages Jeunes

Le Conseil Municipal a décidé d'offrir, pour la durée du mandat, la carte Avantages Jeunes aux enfants âgés de 6 à 18 ans domiciliés sur la commune.

Le coût pour l'année 2020 s'élève à 7 € par carte offerte.

Fixation des taux d'imposition de l'année 2020

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux de la fiscalité locale.

• Séance du 3 septembre 2020

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)

Le Conseil Municipal a approuvé le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'eau potable.

Renouvellement de l'opération façades

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler l'opération façades pour la période 2021-2027 sur la même base que l'opération actuelle.

Convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour la gestion des populations de chats errants.

Le Conseil Municipal a décidé d'accepter la proposition faite par l'association 30 millions d'amis pour la gestion des populations de chats errants sur le territoire de la commune.

Convention d'utilisation des pistes enduro dans la forêt communale par l'association VTT ORGELET

Le Conseil Municipal a approuvé la convention Commune d'ORGELET – Commune de PLAISIA – Office National des Forêts – VTT ORGELET portant autorisation de création, d'utilisation et d'entretien de pistes de VTT enduro sur le Mont Orgier en forêts communales d'ORGELET et de PLAISIA.

Demande de subvention auprès de la Région dans le cadre de la requalification des espaces publics anciens.

Cité de Caractère, ORGELET possède un Schéma d'Aménagement Urbain de Caractère depuis 2004 qui prévoit trois secteurs de travaux. Le premier secteur, la Place du Bourg de Merlia, a été traité de 2004 à 2005.

Le deuxième secteur, la Place au Vin, a été requalifié de 2010 à 2014. Le troisième secteur concerne la place Marnix, la rue du Commerce, la rue de l'Eglise et la rue des Prêtres.

Une première phase surfacique concernera la rue des Prêtres et la place de l'Eglise. Le reste de l'espace (place Marnix, rue du Commerce et rue de l'Eglise) sera aménagé ultérieurement (environ fin 2021-2022).

Cette première phase devrait commencer en début d'année 2021 avec une fin de travaux espérée avant l'été 2021.

Le budget prévisionnel, sur la partie surfacique (première phase) s'élève à 502 984,82 € HT.

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'opération et l'avant-projet définitif,
- d'approuver le plan de financement et les modalités de financement,
- de solliciter la Région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de la dite opération à hauteur de 150 000 €.

Demande de subventions pour le complexe sportif

En complément de l'éclairage du stade annexe de football et de la construction d'un boulodrome qui ont déjà fait l'objet de demande de subvention auprès de la Préfecture, il est proposé de compléter la création du complexe sportif par l'aménagement d'un module Airfit, l'installation d'une nouvelle main courante et d'une nouvelle clôture pour l'enceinte sportive. Pour cette opération, le soutien financier pourrait atteindre les 80% du budget prévisionnel.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver l'opération et d'autoriser le Maire à solliciter le financement de l'Agence Nationale du Sport.

Demande d'amendes de police et de Dotation de Solidarité des Territoires auprès du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal (moins une abstention) a décidé de solliciter le Conseil Départemental :

Au titre des amendes de Police :

- pour l'accessibilité de la Médiathèque pour un montant prévisionnel des travaux de 8 243 € HT,
- pour le chemin de l'église de SEZERIA pour un montant prévisionnel des travaux de 28 386,80 € TTC,

Au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires :

- pour le cabinet médical Algéco pour un montant prévisionnel des travaux de 56 251,20 € HT,
- pour le projet de réfection des murs de soutènement en pierre sèche de jardins dont le montant prévisionnel des travaux s'élève à 16 260 € HT et dont une subvention DETR de 4 878 € (30%) a déjà été notifiée en mai dernier.

Subventions 2020 aux associations

- › Batterie Fanfare Orgelet : 2500 €
- › Orgelet Judo : 300 €
- › Pétanque Orgelétaine : 350 €
- › Orgelet Fight Club : 300 €
- › Club bouliste orgelétain : 300 €
- › Basket Orgelet club : 400 €
- › Orgelet Tennis club : 1000 €
- › Association sportive du collège : 340 €
- › Coopérative scolaire école élémentaire : 360 €
- › Coopérative scolaire école maternelle : 155 €
- › ADMR : 300 €
- › MAPO : 4000 €
- › Jura Lacs Football : 1000 €
(Subvention de fonctionnement)
- › Jura Lacs Football : 3000 €
(Subvention exceptionnelle)
- › Adapemont : 250 €
(Spectacle du 30 juillet 2020)
- › PEP 39 : 250 €

• Séance du 13 octobre 2020

Installation d'un conseiller municipal suite à démission

M. BONNEVILLE est déclaré installé comme conseiller municipal en remplacement de M. ALLEMAND démissionnaire.

Convention avec l'Institut National de Recherches Archéologiques préventives (INRAP)

Dans le cadre du projet de requalification des espaces publics dans le centre ancien, la Direction Régionale des Affaires Culturelles souhaite qu'un diagnostic d'archéologie préventive soit réalisé par l'INRAP. La redevance d'archéologie s'élève à 211.56 €.

Le Conseil a approuvé la convention.

Subventions aux associations

- › Souvenir Français, comité d'Orgelet - 100 €
- › Association Déflagration - 3030 € d'aide au financement de la manifestation du 16 au 25 octobre (versement en deux tranches : 1780 € avant la manifestation, 1250 € après)

Fixation des tarifs communaux pour l'eau potable pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs actuellement en vigueur.

Demande de subvention au titre des amendes de police

Le Conseil Municipal a approuvé la demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police pour la sécurisation de la rue du Noyer Daru pour un montant prévisionnel des travaux de 15 600 € HT.

Demandes d'aides auprès de l'Agence de l'Eau pour le projet de requalification des espaces publics du centre ancien : travaux d'aménagements surfaciques et travaux sur les réseaux souterrains

- ✗ Montant des travaux sur les réseaux : 280 000 €
- ✗ Subvention sollicitée (25 %) : 61 250 €

pour le renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable du hameau de Merlia

- ✗ Dépenses Ingénierie : 12 000 €
- ✗ Subvention sollicitée (20%) : 2 400 €
- ✗ Dépenses travaux réseaux AEP : 163 000 €
- ✗ Subvention sollicitée (40%) : 65 200 €

BUDGETS PRIMITIFS

Les budgets primitifs ont été votés lors de la séance du conseil municipal du jeudi 2 juillet 2020.

Budget principal :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 3 000 956,02 € et la section d'investissement en dépenses et en recettes à hauteur de 5 880 345,32 €.

Les dépenses importantes d'investissement concernent principalement la revitalisation du bourg centre et notamment les travaux liés au tiers lieu, à la réhabilitation du Brillat et à la requalification des espaces publics du centre ancien.

Budget annexe eau :

La section de fonctionnement 392 834,88 € et la section d'investissement 814 200 € s'équilibrent en dépenses et en recettes.

Les dépenses importantes d'investissement concernent les travaux liés aux réseaux humides dans le cadre de la requalification des espaces publics du centre ancien mais aussi de la réfection complète des réseaux du Hameau de Merlia. L'état des finances de ce budget et les subventions attendues devraient permettre de réaliser ces travaux sans recourir à un nouvel emprunt.

Budget annexe lotissement :

La section de fonctionnement 159 200,83 € et la section d'investissement 403 719,23 € s'équilibrent en dépenses et en recettes.

Budget annexe bureaux :

La section de fonctionnement 41 378,51 € et la section d'investissement 23 392,51 € s'équilibrent en dépenses et en recettes.

La proposition du maintien des taux d'imposition des taxes locales est adoptée à l'unanimité (Taxe Foncière sur le Bâti : 10,71% et Taxe Foncière sur le non Bâti : 23,19%).

Endettement :

L'état de la dette 2020 s'élève à 323 620 €. Cette dette comporte deux emprunts. 164 630 € avec une annuité de 19 369 € jusqu'en 2025 pour le budget principal et 158 990 € avec une annuité de 14 330,92 € jusqu'en 2028 pour le budget annexe eau.

TRAVAUX

Travaux sur les réseaux souterrains Bourg Centre



Dans le cadre de la revitalisation du Bourg Centre, la commune entreprend la réfection des réseaux secs et humides dans les rues suivantes : rue de l'Eglise, place de l'Eglise, rue des Prêtres, Place Marnix et rue du Commerce.

Ces travaux sont une continuité de ceux effectués lors de précédentes tranches, il y a maintenant 15 ans, avec en 2004, le secteur de la Place du Bourg de Merlia et en 2010 celui de la place au Vin.

Ces travaux toucheront le réseau d'adduction en eau potable avec la réfection d'une conduite majeure de la commune et le réseau

d'assainissement des eaux pluviales et usées.

Avant de commencer ces travaux de rénovation des réseaux, l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) a effectué des fouilles, préalable indispensable à l'enfouissement des réseaux. Cette opération a été réalisée au mois de novembre, avec la découverte de plusieurs ossements humains aux abords de l'église, sans conséquence particulière pour la commune.

Les travaux d'enfouissement du réseau devraient débuter en début d'année 2021.

Travaux d'assainissement et d'eau potable sur le Hameau de Merlia



Terre d'Émeraude Communauté et la Commune d'Orgelet engagent des travaux de renouvellement des réseaux humides, des réseaux secs et la réfection de la voirie sur le hameau de Merlia.

Un réseau va être posé et récupérera l'ensemble des eaux usées du hameau, à savoir les eaux sales issues des habitations (évier, lave-linges et lave-vaisselles, douches, WC). Des boîtes de branchement seront implantées, en concertation avec les habitants, en limite de parcelle.

Le réseau sera repris sur l'ensemble du hameau, hormis l'antenne située à l'Ouest et descendant vers l'ancienne station d'épuration, qui sera conservée en l'état.

Au point bas, une nouvelle station d'épuration sera créée, pour traiter l'ensemble des effluents du hameau. L'ancienne station d'épuration, devenue obsolète, sera démantelée et évacuée à la fin des travaux.

Le réseau d'eau potable va être renouvelé. Les compteurs vont être mis en limite de propriété. Le réseau unitaire va être pour partie repris sur le secteur. Il sera remplacé pour une partie, et conservé pour une autre, pour être transformé en réseau d'eaux pluviales.

Ces travaux de réseaux ont débuté début décembre 2020, par le point bas du réseau, situé au droit de la future station, rue de la Grillon.

Les travaux de reprise de la voirie ne seront pas réalisés immédiatement, de manière à laisser les tranchées prendre leur place. Dans l'attente, une réfection provisoire sera mise en œuvre.

Ces travaux devraient s'étaler sur une période d'environ 3 mois. L'accès aux habitations sera maintenu avec un sens de circulation déterminé.

Hôtel Brillat

La première tranche de travaux relative à la revitalisation du Bourg Centre concernera la réhabilitation de l'ancien hôtel du Brillat. Une galerie permettra de relier la rue des Fossés et la Place Marnix, facilitant ainsi l'accès piétonnier aux commerces et au futur Tiers Lieu. L'accès aux différents espaces de ce bâtiment se fera également depuis ce passage.

Le rez-de-chaussée sera dédié à l'installation d'une cellule commerciale.

Les 1^{er} et 2^{ème} étage accueilleront 3 cabinets paramédicaux et 3 petits logements meublés.

Les travaux devraient débuter en septembre 2021 pour une durée de 14 à 16 mois.

Le coût de cette opération s'élèvera à environ 1,3 millions d'euros, subventionnée entre 50 et 70%.



« Futur Hôtel Brillat, vue de la rue des Fossés »



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

OPÉRATION FACADES RECONDUITE



- **Durée de l'opération actuelle :**
jusqu'au 31 décembre 2026

Les travaux devront être réalisés dans un délai d'une année suivant le dépôt de la demande.

- **Périmètre retenu**

Rue Cadet Roussel, rue des fossés, boulevard des remparts, boulevard des bernardines, rue du chanoine Clément, rue du faubourg de l'orme (du n°2 au n°28 et du n°1 au n°27), rue traversière, place au vin, place de l'ancien collège, rue de la glacière (n°2 et 4), rue du commerce, place Marnix, place de l'église, rue de l'église, place des déportés, place du bourg de Merlia, rue des prêtres, rue de la République, rue de la Tisserie, Grande rue, rue des boucheries, rue du casse-cou, rue du château (du n°2 au n°8 et du n°1 au n°13), rue du noyer daru (n°1 et 2), quartier des tanneries (délimité au nord par la RD 470)

- **Détermination des surfaces de façades subventionnables**

Les façades et pignons vus du domaine public de tous les immeubles situés dans le périmètre retenu sont éligibles à la subvention communale. La Commission municipale chargée de l'urbanisme assurera le suivi de l'opération « façades ».

Elle fixera pour chaque projet les façades et pignons qui seront effectivement retenus.

Le décompte des surfaces effectivement subventionnables (façade(s) sur rue(s) et éventuellement pignon(s) vu(s) du domaine public) sera réalisé par SOLIHA (ex-HABITAT ET DÉVELOPPEMENT DU JURA Maison de l'Habitat, 32 rue Rouget de Lisle, LONS-LE-SAUNIER), en charge du suivi-animation de cette opération. Les surfaces seront comptées «vide pour plein» (les ouvertures ne seront pas déduites, pour tenir compte des travaux de peinture sur les fenêtres et les volets).

Les vitrines commerciales seront déduites des surfaces subventionnables, dans la mesure où elles pourraient bénéficier d'autres aides, si un programme d'ORAC était lancé.

- **Modalités d'attribution de la subvention communale**

Cette subvention communale ne sera attribuée qu'aux propriétaires s'engageant à respecter le choix des couleurs qui aura été déterminé en accord avec l'architecte-conseil de SOLIHA choisi par la Commune pour le suivi de cette opération « façades ».

Ce choix de couleur devra être fait au sein des palettes de coloration retenues par le Conseil Municipal, après réalisation de l'étude chromatique par SOLIHA, et validation de M. l'Architecte des Bâtiments de France.

Pour être subventionnés, les travaux devront concourir à une réfection complète des façades concernées.

Les travaux subventionnables sont tous ceux concourant au ravalement proprement dit de la façade :

- Mise en place de l'échafaudage ;
- Travaux préparatoires à la rénovation du revêtement (enlèvement ancien support, mise en place des supports ou préparations nécessaires à la pose du nouveau revêtement...);
- Fourniture et pose du revêtement de surface apparent (peinture, enduit...);
- Peintures des volets, portes, fenêtres, encadrements, avant toits, balcons, ferronneries, éléments de décor... situés sur les façades subventionnées.

- **Mode de calcul de la subvention communale**

La subvention sera calculée sous forme d'un forfait par m² de surface de façade rénovée, soit :

- 12 €/m² pour les travaux de nettoyage des façades en pierres apparentes ou de simple peinture, sur supports jusqu'à une classification 14.
- 18 €/m² pour les travaux de reprise complète d'enduit (piquage de l'enduit existant, regarnissage des joints et 3 couches d'enduit).
- En cas de travaux réalisés par le propriétaire lui-même, sans faire appel à un artisan, la subvention attribuée sera plafonnée

au maximum à 50% de la dépense totale HT engagée pour l'achat des matériaux mis en œuvre, sans pouvoir excéder le montant résultant du calcul effectué avec les forfaits au m².

• Paiement de la subvention

La subvention sera réglée sur présentation des factures, après un métré contradictoire réalisé sur place par SOLIHA et la vérification que les travaux ont été réalisés en conformité avec la prescription initiale.

Cette subvention communale sera attribuée indépendamment de l'obtention éventuelle d'autres subventions.



ENVIRONNEMENT

Projet de chaufferie bois salle polyvalente / École

Les récentes mesures gouvernementales prises en faveur de la protection de l'environnement ont entre autres spécifié que toute nouvelle installation de chaudières utilisant le fioul comme combustible sera interdite au premier janvier 2022.



En bleu, futur emplacement pour le silo à bois déchiqueté

Au niveau de notre commune, cette énergie est largement utilisée pour chauffer nos bâtiments publics comme la mairie, la Grenette, espace Marie Candide Buffet, la salle polyvalente et l'école ainsi que l'église. Un tour d'horizon a été fait courant juillet pour faire un point complet des installations (vétusté, consommations...). Il en est ressorti qu'il y a une certaine urgence concernant la chaufferie de la salle polyvalente. C'est donc sur ce site que nous avons engagé les premières études de remplacement des chaudières fioul en place actuellement. Cette mission a été menée par l'Ajena de Lons-le-Saunier, association qui est affiliée à l'Ademe. Une première étude nous informe qu'il est tout à fait possible d'envisager le remplacement de nos chaudières actuelles utilisant une énergie fossile par une chaufferie bois déchiqueté.

Ce type de combustible proposé correspond parfaitement à la mise en place de la transition énergétique au niveau de notre commune. Ce dossier est donc engagé et nous espérons bien que cette nouvelle installation, qui utilisera une énergie locale et peu onéreuse, fonctionnera pour la saison hivernale 2022/2023. En ce qui concerne les autres sites comme la mairie ou EMCB, nous devrions plus nous orienter vers des chaudières aux granulés de bois.

Reste par contre le problème du chauffage de l'église qui n'est pas du tout performant et surtout très énergivore. Dans un premier temps, il a été décidé, en accord avec les Bâtiments de France et la paroisse, de ne pas chauffer cet édifice au moins en novembre et en décembre.

En parallèle, une sonde relevant la température et l'humidité a été installée pour mesurer les fluctuations de températures et d'humidité en fonction des conditions météorologiques extérieures.

D'après les résultats obtenus, il sera décidé, toujours en concertation avec les différents acteurs, de relancer ou pas le chauffage.

Nos forêts

Cette année 2020 restera dans la mémoire collective comme une année marquée par la crise sanitaire et économique liée à l'émergence du virus Covid 19.

Une autre crise plus localisée liée à la prolifération d'un parasite touche nos forêts jurassiennes et d'une manière générale les forêts de notre pays. Celle de notre cité n'est pas épargnée puisque ce parasite, le bostryche a décimé bon nombre de nos épicéas.

Cet insecte attaque en effet principalement cette espèce de résineux et surtout ceux qui ont été plantés en dessous de 800 mètres d'altitude. La prolifération de cet insecte ravageur est la conséquence des étés secs et chauds que nous subissons depuis quelques années.

Du coup, les volumes de bois secs difficilement vendables et peu utilisables en bois d'œuvre ont explosé cette année au niveau de notre département et de la région.

D'ailleurs, et pour ceux qui vont de temps en temps en forêt, vous avez certainement pu constater l'importance des bois entreposés sur les lieux de dépôts.

Tous ces arbres coupés trop tôt car secs, représentent un manque à gagner pour notre commune puisqu'ils se vendent nettement moins bien que les bois verts et ce, malgré les efforts et le travail des agents ONF.

De plus, ces arbres « bostrychés » étaient pour la plupart programmés à être coupés en bois vert d'ici quelques années et donc vendus à un prix de marché correct. Cela ne sera du coup pas le cas et le manque à gagner se fera aussi sentir ces prochaines années.

Cependant et heureusement, nous avons cette année pu effectuer des coupes de bois verts ce qui limitera les pertes financières. Restera par contre à savoir quelles essences devrons-nous planter à l'avenir pour remplacer les



Epicéa mort à cause du scolite

épicéas, voire même les résineux d'une manière générale, même si les sapins sont moins atteints par les maladies. Cette question n'est pas encore véritablement tranchée mais il semble tout de même que les mélèzes s'adaptent bien ainsi que les douglas, essence recherchée actuellement alors qu'elle avait mauvaise presse il y a trente ans.

D'autres pistes sont aussi envisagées telle la plantation d'essences en provenance de régions situées plus au sud comme le cèdre ou le chêne dont les graines seraient issues d'arbres poussant actuellement dans la Drôme. Enfin, il est aussi tout à fait possible de laisser faire la nature seule par une régénérescence naturelle produisant des forêts composées d'un mélange d'essences aussi bien résineuses que feuillues.

Obtenir des arbres matures et aptes à être coupés sera plus long. Leur exploitation sera plus difficile car les arbres seront plus disséminés au sein d'une même parcelle. Les choix qui seront pris maintenant ne seront visibles que dans trente ans voire cinquante !

C'est donc un défi important qui s'offre à nous pour que notre forêt reste encore une source de revenus pour notre cité dans le futur.



Plantation de mélèze suite à une coupe blanche



Epicéas bostrychés en attente d'être vendus

COMMERCES

Durant le premier confinement et le second, certains commerces n'ont pas pu ouvrir. Les élus ont décidé de leur consacrer quelques pages dans leur bulletin municipal de fin d'année afin de les soutenir :

Salon de coiffure Aux Reflets des Couleurs



Le salon de coiffure a été repris par Fanny PETOT le 11 juin 2013 et est devenu le salon « Aux Reflets Des Couleurs ».

Depuis sa ré-ouverture au mois de mai après le 1^{er} confinement, Fanny a mis en place les gestes barrières en vigueur avec gel hydroalcoolique à l'entrée du salon, port du masque obligatoire, désinfection totale : bac, poste de coiffage «après chaque client», matériel et outils plus le nettoyage du salon qui a lieu deux fois par jour et utilisation de peignoirs et serviettes individuels jetables.

La spécialité du salon : blonds polaires, balayages naturels ainsi que « fondus américains » et taille de barbe pour les hommes. Techniques acquises lors de formations spécifiques.

Horaires :
du mardi au vendredi 9h à 18h ;
samedi 8h à 15h

Plus de renseignements :
12 Rue du Commerce 39270 Orgelet
03 84 25 41 97



Salon de coiffure Ange'lle & Lui

Partons à la rencontre du salon Ange'lle & Lui dont Mme MOINARD Angélique est propriétaire depuis 2013.



4 coiffeuses vous accueillent dans ce salon familial dont Mme MOINARD et une jeune apprentie. L'une d'entre elles a pour talent le dessin tribal à la tondeuse. Quant à l'apprentie, elle maîtrise le dégradé américain.

Pour l'heure, Mme MOINARD souhaite remercier l'ensemble de son personnel pour son professionnalisme ainsi que sa clientèle pour sa présence et sa bienveillance.

Horaires :
Du mardi au vendredi 9h-18h
le samedi 8h-14h
avec ou sans rdv.

Contact :
4 Rue du Fbg de l'Orme
03 84 35 59 74



Salon de coiffure L'effet Miroir

Focus sur le salon L'effet Miroir dont Mme PROST Marylin est propriétaire depuis 2019 après avoir été salariée puis co-gérante de 2009 à 2019.

Marilyn est accompagnée de Morgane qui a longtemps travaillé dans un salon pour hommes exclusivement. Le duo sera bientôt rejoint par une nouvelle coiffeuse, afin de remplacer progressivement Marilyn qui attend un heureux événement pour avril 2021.

Cette équipe dynamique qui se veut à l'écoute des clients tient à remercier ces derniers pour leur fidélité et leur gentillesse.



Horaires :

**Du mardi au vendredi 8h30 18h30
et le samedi de 8h30 à 16h
avec ou sans rdv.**

Contact :

**9 Place au Vin
03 84 25 40 10**

Bien entendu, les salons continuent à prendre les précautions sanitaires.

Le magasin de literie « Plus belle la nuit »

Présent sur le secteur depuis 2012, année d'ouverture du magasin d'Arinthod situé zone artisanale en Chacour qui est fermée depuis le transfert du magasin à Orgelet en avril 2017, "Plus belle la nuit" est spécialisé dans la literie, matelas, sommiers et accessoires (protège-matelas, oreillers, couettes, traversins et autres) ainsi que canapés, fauteuils de relaxation électriques et manuels.

Suite à une année 2020 très compliquée et pour lutter contre la COVID 19, l'accès au magasin a été réglementé de manière suivante : le port du masque obligatoire ainsi que la désinfection des mains à l'entrée dès le début du 1^{er} déconfinement avec des masques à la disposition des clients en cas d'oubli.

« Le magasin d'une surface de 150 m² a été, dès le début, limité à 4 personnes vendeur y compris. A l'époque, ces mesures étaient appliquées en complément des premières mesures sanitaires » précise le gérant, Jordy KRAMER. Des mesures qui ont encore été renforcées à partir de la réouverture des magasins qui a eu lieu le samedi 28 novembre.



Quel impact a eu la crise sur votre entreprise ?

« Et bien d'habitude, depuis l'année 2017, des promotions sont mises en place du 1^{er} au 30 novembre sur une large gamme de matelas et sommiers. Cette remise sur des produits de fin de séries nécessite plusieurs semaines de préparation et représente un mois très important pour nous. La fermeture des commerces non essentiels lors du deuxième confinement a mis à mal notre promotion et nos efforts. Mais la réouverture est là heureusement, et la promotion a continué avec achat en ligne tout le mois de novembre. Je remercie les quelques clients qui ont passé commande dans ce contexte compliqué et qui ont contribué à aider une entreprise locale. Cette promotion se poursuivra jusqu'à épuisement des stocks pour essayer de combler la fermeture des commerces non essentiels. Pour finir, je remercie tous les clients et futurs clients du soutien qu'ils pourront apporter au magasin ainsi qu'aux autres commerces sévèrement touchés par la crise sanitaire du Covid 19 » conclut Jordy.

Plus de renseignements :

**1 Avenue de Franche Comté - 39270 Orgelet
03 84 47 70 34 ou www.literie-kramer.fr**

Horaires :

**le mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 14h30 à 18h30
et autre jour sur rendez-vous.**

Zoom sur Gaelle Duparchy, une fleuriste passionnée



Comme pour beaucoup d'artisans et commerçants, Gaelle DUPARCHY gérante du magasin « A l'Orchidée » a été touchée par le confinement. Pourtant, la jeune femme pétillante n'a pas baissé les bras et a, au contraire, rebondi sur les solutions de drive et livraisons à domicile, existantes qui ont été davantage mises plus mises en avant.

**Gaelle, vous fêtez cette année votre 15^{ème} année d'installation sur Orgelet ?
Parlez-nous de votre parcours.**

Oui au début j'étais installée rue Cadet Roussel puis j'ai eu l'occasion d'acquérir ce local où exerçait un antiquaire, M. MELLET. L'endroit me convenait, il y avait du passage et de quoi faire une extension que j'ai entamée il y a 5 ans et qui m'a permis en plus des fleurs, de me diversifier et proposer des articles décos cadeaux.

**Dès que l'on rentre dans votre magasin, on est saisi par l'harmonie des lieux.
Vous vous êtes formée pour en arriver là ?**

Je suis passée en effet par un CAP puis un Brevet Professionnel de fleuriste. Travailler les fleurs est tout un art en effet. Cela demande beaucoup de préparation. Lorsque l'on reçoit les fleurs, elles sont en bottes ; mon travail consiste à les épiner, les mettre à l'eau comme l'on dit pour qu'elles retrouvent leur superbe, et après vient la composition avec un habillage selon le thème de saison ou autres fêtes du moment. Il n'y a pas que les fleurs, il y a toute la création autour pour les mettre encore plus en valeur. C'est aussi ce qui nous démarque, nous, petits artisans, des grandes distributions. On peut répondre ainsi aux attentes des clients, personnaliser leurs désirs, proposer des créations uniques.

Vous avez su faire évoluer votre magasin et avez même embauché une personne ?

Oui oui, assez rapidement. Cela fait neuf ans déjà que je l'ai employée, au moment de l'agrandissement du local avec la partie articles décos cadeaux. Nous avons travaillé avec cœur pour préparer nos fleurs et les vitrines et accueillir, dès la réouverture, les clients dans des conditions optimales de sécurité et gestes barrières

**Plus de renseignements : A l'Orchidée
3 avenue de Franche Comté - 39270 Orgelet
03 84 25 45 44**

**Horaires du mardi au samedi :
8h30-12h15 / 14h15-19h.
Le dimanche et jours fériés : 8h30-12h15.**

**Croc-Lac,
de la restauration rapide à emporter
où chacun peut composer
sa propre salade ou son sandwich**



Un nouvel établissement de restauration rapide a vu le jour à Orgelet. Il se nomme Croc-Lac et se situe à côté de Pizza Fifi, au Rond-Point d'Orgelet, Place du Colonel Varroz. Les deux structures sont tenues par Marilyne et Philippe Leoutre avec Philippe aux pizzas, Marilyne aux sandwiches et salades.

Comment est venue cette idée ?

Nous avons eu l'opportunité d'acquérir le local situé à côté de Pizza Fifi et ainsi d'élargir nos prestations. C'est avec labeur que le couple a retroussé ses manches et a commencé des travaux d'aménagement. A ce sujet, à noter la touche féminine apportée par Marilyne dans ce joli petit commerce de restauration rapide aux couleurs et tons apaisants de violet, parme et murs de pierres, le tout se mariant au bois. En plus des nombreuses pizzas que l'on peut trouver chez Pizza Fifi, il sera possible à présent d'acheter de la sandwicherie et des salades à

emporter. « Nous les proposons chauds ou froids. Notre particularité, c'est que les clients peuvent choisir eux-mêmes les ingrédients qu'ils vont mettre dedans selon des formules présentées. C'est pareil pour nos salades » précise le couple gérant.

Une grande partie des produits référencés ont des notes et des saveurs locales pour rappeler la région : saucisse de Morteau, fromages du Jura, desserts à base de produits de saison.

Bien entendu, les frites, petites, ou grandes, font aussi partie des produits proposés à emporter.

Et deux formules aux noms locaux : Vouglans et Cadet Rousselle (écriture de la chanson) et les incontournables Américain et Américain gourmand.

Horaires :

**Du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30
et le soir à partir de 18h ;**

le samedi et dimanche, à partir de 18h

Commandes au 09 61 64 41 17

Antiquités MAILLARD Anne-Sylvie **Antiquaire**

Passage obligé au 21 rue Cadet Roussel où Anne-Sylvie MAILLARD a créé sa boutique d'antiquités il y a maintenant 15 ans en lieu et place de la ferme de ses grands-parents.

La propriétaire fonctionne au coup de cœur et c'est ainsi qu'elle sélectionne les meubles, objets, tableaux, lorsque ceux-ci lui sont proposés par des particuliers. Raffinement et style sont au rendez-vous avec des articles de toutes les époques et à tous les prix. Depuis cet été Anne-Sylvie accueille des objets en dépôt vente de l'entreprise « Fil et Patine », entreprise créée par Amandine FRITSCH basée à Présilly. Cette autodidacte propose à la vente des bijoux,



corbeilles en tissu ou dentelles d'antan, mais aussi de la couture d'ameublement (rideaux, coussins,...). Vous pouvez aussi faire appel à

ses services pour de la petite restauration de meubles ou relooking. Une adresse propice aux cadeaux de fin d'année.

Plus de renseignements :

Antiquités MAILLARD Anne-Sylvie
1 Rue Cadet Roussel, 39270 Orgelet
03 84 25 48 44

**Horaires : du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h**

Les Collectionneurs **Antiquité Brocante**



Gilles GAFFE, antiquaire depuis quarante ans, s'est installé à Orgelet en février 2019. « J'ai toujours été fasciné par les vieux objets et j'ai eu pour cela un oncle antiquaire que je suivais pratiquement tous les week-ends dans des gros salons. J'ai fait mes premiers déballages à l'âge de 10 ans. Mes expériences dans le mannequinat et le prêt-à-porter me permettent de proposer un agencement travaillé de mes collections » précise l'antiquaire. Possédant une très belle collection de vêtements et accessoires du 18^{ème}/19^{ème} siècle, il a aussi en projet de créer un musée privé de la mode de cette époque. « Ces témoins du temps passé permettent de nous replonger dans l'Histoire, d'en savoir un peu plus sur les modes de vie d'antan ». Il lui a fallu une bonne trentaine d'années pour avoir une telle collection chinée auprès de particuliers, collectionneurs et autres.

Ouvert du mardi au samedi :
10h-12h / 14h-19h

Plus de renseignements : **Les Collectionneurs**

14 Rue du Faubourg de l'Orme 39270 Orgelet
06 12 61 21 89

ou les collectionneurs@orange.fr
ou Facebook : Les collectionneurs
et sur Rendez-vous.

Possibilité d'achat, vente, dépôt, expertises.

SERVICES À LA POPULATION

Une nouvelle auto-école s'installe sur Orgelet

La population est heureuse d'accueillir l'installation d'une nouvelle auto-école sur Orgelet. Laetitia et Pierre-Eric BAZIN ont été contactés par Rachel MARIOTTE, gérante de l'ancienne auto-école depuis douze ans qui ne trouvait pas de repreneurs. « Elle nous a demandés si l'on voulait bien terminer les formations des élèves en cours ce à quoi nous avons réfléchi. Comme à cette époque, nous étions installés depuis le 1^{er} juillet 2019, nous envisagions aussi d'engager Benjamin JEANJACQUES, un moniteur stagiaire. C'était donc l'occasion de nous lancer et d'étendre notre activité d'autant plus qu'il y avait une réelle attente ici. La majorité de la clientèle de Rachel nous a suivis » expliquent Laetitia et Pierre-Eric.

Pour en arriver là, tous deux ont acquis des années d'expérience, Laetitia en tant que monitrice et Pierre-Eric à son compte dans le bâtiment. Chacun se complétait pour ouvrir une telle activité. « Je suis dans le métier depuis 1998. Je me suis formée puis j'ai travaillé sur Villefranche-sur-Saône et sur Lyon. Le mal du pays m'a pris et j'ai voulu retrouver mon Jura natal, étant lédonienne. J'ai été embauchée comme monitrice au sein de l'auto-école Benoit. Puis j'ai fait une pause le temps d'élever mes quatre enfants, un vrai choix. Après cela, j'ai retrouvé la conduite auprès d'ECL qui avait repris Benoit et j'ai effectué quelques remplacements du patron. Depuis toujours, mon rêve c'était de m'installer. J'avais même choisi le nom que je voulais donner à mon auto-école depuis 10 ans ! J'ai décidé avec mon époux de me lancer et nous avons investi dans un parc de trois véhicules dont un avec conduite automatique » argumente Laetitia.

Quant à Pierre-Eric, il a effectué une formation de secrétaire d'auto-école qui lui permet de gérer le côté administratif et gestion de l'entreprise sur Lons ainsi que la mise en route des tests de code à la carte.

Quelles qualités faut-il pour être un bon moniteur ? Une question posée à Laetitia :

« Etre à l'écoute, patient. Il faut avant tout aimer transmettre. Lors de mes échanges avec mes élèves, une complicité et des rapports de confiance s'instaurent. C'est ce qui fait avancer les élèves. J'ai eu des jeunes que je revoie maintenant parents et qui me confient la formation de leurs enfants avec une grande



confiance. C'est une belle récompense ! Pour eux notamment, passer le permis est une étape de leur vie, un passage dans l'âge adulte et malgré tout, ils ont besoin d'être rassurés. C'est ce que je fais, je les conseille, les guide dans leurs gestes et laisse à chacun le temps de se les approprier ».

Pour accueillir les gens à Orgelet, le couple a également embauché une secrétaire, Mélissa qui est la petite amie de Benjamin. « Comme vous voyez, c'est une entreprise à l'envergure très familiale » ajoutent-ils.

Malgré la crise sanitaire qui a fait baisser leur trésorerie, ils sont optimistes pour la réouverture avec comme nouveau protocole en place : le code à distance et la conduite autorisée avec port du masque et gestes barrières. Ils ont aussi le souhait de développer sur Orgelet deux offres : le passage du BSR à partir de 14 ans et par la suite le permis moto 2 roues et grosses cylindrées. Pour cela, ils devront trouver une piste réservée à cette utilisation.

Plus de renseignements :
Auto-Ecole Lédo Formation
3 Chemin des Perrières - 39270 Orgelet
03 63 45 04 89
ou ledo.formation39@gmail.com
et www.ledoformation.lons

Les horaires :
mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 15h-19h ;
samedi : 10-12h/14h-16h.
Fermé le lundi

L'entreprise AUGER RCGT

Installée depuis novembre 2019 sur Orgelet, l'entreprise AUGER RCGT, représentée par Aurélien AUGER a repris ses activités comme beaucoup après le déconfinement. Titulaire d'un diplôme en tant que chauffagiste, l'entrepreneur a acquis au fil des années de l'expérience et des compétences en tant que technicien vendeur installateur avant de devenir gérant.

Vous avez en gérance un autre magasin sur Parcey. Pourquoi avoir fait le choix de vous installer aussi sur Orgelet ?

Parce que j'avais de la demande dans le Sud et le Haut-Jura. Comme je n'avais pas de showroom, il me fallait trouver un point stratégique. L'occasion s'est présentée à Orgelet avec un local disponible qui me paraissait central par rapport à mes différents champs d'intervention. J'essaie d'avoir une vitrine assez élargie.

Comment vous êtes-vous organisé pour votre installation ?

J'ai dû embaucher trois personnes : une secrétaire, un commercial et un technicien. Le confinement est venu en effet interrompre l'ouverture du magasin mais nous avons pu continuer d'intervenir en extérieur.



Quelles sont vos spécificités ?

Je vends des produits fiables qui sont autrichiens, italiens et français bien sûr. Un service après-vente 24 heures est en place ce qui nous permet d'avoir toutes les pièces nécessaires à l'entretien et à la réparation en stock. Nous intervenons sur toutes sortes de poêles : à bois, granulés, mixtes... remise aux normes, cheminée, gainage, tubage... Etant agréés RGE, nous travaillons dans le respect des normes en vigueur. Cela permet aussi aux clients d'obtenir des aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Pour tous renseignements :
1, rue Cadet Roussel
03 84 86 52 29 - auger.rcgt@orange.fr

Lucie GAGLIANO, une nouvelle ostéopathe s'est installée à l'automne

Originaire de La Chailleuse, Lucie GAGLIANO s'est installée comme ostéopathe sur Orgelet. Ayant étudié cinq ans à l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lyon, elle travaillait en parallèle en tant que caissière, les samedis et les vacances, au Super U d'Orgelet afin de financer ses études. Diplômée depuis 2018, elle exerce en se déplaçant à domicile. Cette activité étant très physique et la demande de plus en plus présente, Lucie a pris la décision d'installer un cabinet.

Une opportunité sur Orgelet s'est présentée, le lieu étant d'autant plus intéressant qu'il est situé au centre de sa zone actuelle d'exercice et que le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite. La jeune femme s'est donc installée mais poursuit également le domicile à mi-temps, gardant l'autre temps pour son cabinet.

La patientèle du domicile comprend environ 1/3 de périnatalité, 1/3 de sportifs de tous niveaux et le 1/3 restant est varié. « *Tout le monde est concerné par l'ostéopathie, du moment que la problématique reste d'ordre fonctionnel.*



Si elle est pathologique, la prise en charge relève souvent d'une approche pluridisciplinaire et est à voir au cas par cas. Par ailleurs, m'étant formée complémentairement, je peux aussi intervenir auprès de publics spécifiques... Club de rugby de Lons-le-Saunier, bébés (par exemple, pour des petits traumatismes liés à l'accouchement » précise la jeune femme.

Son cabinet : 4 rue de l'église à Orgelet,
anciennement les locaux de l'ADMR.
06 68 95 81 76

Les horaires :
ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h
et le samedi de 8h à 18h
(incluant les jours de domicile et cabinet)

Deux esthéticiennes à votre service

BEAUTE INTENSE, rencontre avec Emeline AGHOYAN

Vous êtes restée en lien avec votre clientèle tout le temps ?

Oui. J'étais en lien avec elle à travers les réseaux sociaux, depuis ma page Facebook ou encore Instagram. Je leur donnais des conseils et répondais à leurs questions. Les réseaux sociaux sont devenus indispensables dans la communication, la relation et le partage de savoir-faire. J'ai profité du temps que j'avais pour parfaire mon site internet et pour mettre en place le système « click and collect » qui a connu de bons retours. Les clients pouvaient commander et venir récupérer selon des créneaux définis les produits en toute sécurité sanitaire.

Vous fêtez votre quinzième anniversaire d'ouverture cette année. Comment avez-vous évolué ?

Et bien même si la crise sanitaire est passée par là, je suis optimiste. Il le faut. Je n'ai eu de cesse de faire évoluer mon institut au fil des années. Il s'est enrichi de prestations, passant d'un local de 30 m² à 80 m², utilisant des produits bio. Je voulais me recentrer, me remettre en question. Il faut savoir évoluer pour répondre aux exigences tendances, en l'occurrence ici une réelle demande de bien-être. De nos jours, bien-être et santé vont de pair. Les gens sont de plus en plus sensibles à utiliser des produits respectueux pour eux et pour l'environnement. C'est pourquoi j'ai décidé de développer des techniques sans aucun adjuvant, ceci dans le respect écologique et santé auxquels je tiens.

PERLE DE DOUCEUR, rencontre avec Malvina GIANNATTASIO

L'institut de beauté « Perle de douceur » situé rue Cadet Roussel à Orgelet a ouvert ses portes en juin 2019. Un an et demi déjà que Malvina GIANNATTASIO, sa gérante accueille ses clients à l'institut mais se rend également à domicile. Originaire du sud, la jeune femme avenante a découvert le Jura lors de ses années de lycée à Lons-le-Saunier où elle préparait un bac pro. Elle a ensuite pris une autre voie, choisissant l'esthétique qu'elle affectionnait et a obtenu un BTS esthétique cosmétiques à Bourg-en-Bresse. Le Jura lui plaisant, Malvina a fait le choix de s'y installer, attendant pour cela la bonne opportunité qui s'est présentée en 2019.



*L'esthéticienne Emeline AGHOYAN (assise)
avec sa stagiaire Célestine BOURGEOIS.*

J'ai innové aussi en choisissant un produit qui a reçu le prix de l'innovation 2016 qui garantit qualité au niveau de la prestation et sécurité, ceci avec en plus des techniques françaises.

Vous avez aussi pris une stagiaire ?

Oui, tout à fait. Célestine BOURGEOIS que j'avais déjà en tant que stagiaire pour préparer son CAP et qui l'a obtenu dernièrement, va poursuivre ses études en suivant un brevet professionnel pendant deux ans en contrat de qualification qu'elle fera également chez Beauté Intense. Elle se spécialise dans des techniques de massage, l'onglerie, etc.

Beauté Intense
Chemin des Perrières - 39270 Orgelet
03 84 35 72 85
**[https://fr-fr.facebook.com/pages/
category/Beauty-Salon/Beaute-
Intense-436501616507448/](https://fr-fr.facebook.com/pages/category/Beauty-Salon/Beaute-Intense-436501616507448/)**

« Je rêvais d'avoir mon propre institut et en passant plusieurs fois devant cette vitrine qui était à louer, j'ai fini par me décider » ajoute-t-elle. Ses tournées à domicile portant sur Lons et ses environs, Orgelet en faisait partie et ses clients ont décidé de la suivre.

Malheureusement, le virus de la Covid-19 est arrivé lui aussi mais n'a pas eu raison de la jeune femme qui a su rester en lien avec ses clients lors du premier confinement mais aussi du second : *« En effet, j'ai continué à donner des conseils via mes réseaux sociaux notamment sur Facebook. Je suis en train de réaliser mon site internet qui sera plutôt une vitrine à travers laquelle les clients pourront voir ce que je fais et présente, notamment avec des prestations*



bien-être cocooning et des produits bio 100% naturels, de fabrication française. Ceci répond à

une réelle attente de la clientèle qui a besoin de prendre du temps pour elle, de se détendre. Ici, elle peut trouver tout cela entre épilation, soins du visage, modelage du corps, rehaussement de cils, ongles... J'ai par ailleurs agencé l'institut afin de proposer des prestations personnalisées et choisi des tons chaleureux et apaisants pour permettre une détente maximale à mes clients ».

Depuis ce mois de juillet, au vu d'une demande importante, Malvina a embauché une personne salariée, Candice VERJUS, ce qui lui permet de prendre en charge plus de clientèle et répondre ainsi à toutes les demandes.

Institut Perle de douceur
9 bis rue Cadet Roussel - 39270 Orgelet
Facebook Perle de douceur - 03 84 86 87 75

Christelle MULIN, artiste peintre

Originaire de Moirans-en-Montagne, Christelle MULIN, artiste peintre s'est installée sur Orgelet en cette fin d'année, au 4 rue de l'église, dans les anciens locaux occupés par l'ADMR.

Comment êtes-vous venue à la peinture ?

Après une base scolaire avec l'obtention d'un bac littéraire spécialité arts plastiques suivi de deux années de faculté en arts plastiques à Montpellier, j'ai voulu être indépendante pour m'assumer financièrement. Je suis partie dans le monde du travail et j'y ai découvert différentes expériences en tant qu'assistante photographique qui m'ont beaucoup apportées en technique, aussi bien en peinture qu'en photo. Je suis revenue dans mon Jura natal cinq ans après, salariée durant neuf ans dans une entreprise d'injection plastique. Petit à petit, je suis revenue à mes premiers amours avec par ailleurs le soutien de ma mère qui m'a poussée dans cette voie de la peinture.

Qu'avez-vous fait alors ?

Je me suis installée, déclarant mon activité en tant que peintre depuis le 1^{er} juillet 2018. Pendant deux ans, je me suis consacrée à la peinture uniquement : acrylique et à l'huile. La différence entre les deux techniques : la peinture à l'huile sèche très lentement et permet de la retravailler alors que l'acrylique sèche plus vite puisque c'est à l'eau. Une fois séché, c'est fini. Pendant ces deux années, j'ai pu m'exercer et j'ai réalisé une centaine de tableaux. Cela m'a permis de m'améliorer. Je m'instruisais beaucoup avec différentes techniques d'artistes et je continuerai à le faire toute ma vie. Rien n'est figé, la peinture est vivante. Le temps passant, j'avais de plus en plus envie de faire



partager ma passion à d'autres. Par ailleurs, comme l'art en général, la peinture est aussi une thérapie. Souvent on parle de don. Je ne crois pas en cela. Tout le monde peut peindre s'il a les techniques. Il faut qu'il y ait l'attirance d'abord, l'intérêt et bien entendu beaucoup de travail pour arriver au don, étape par étape. C'est ce que je veux faire partager. Au lieu de se poser la question « Comment » on peint, on doit se poser la question « Pourquoi ».

Vous proposez des cours ?

Oui. Ce ne sont pas des cours académiques tels que l'on peut en trouver en général. Ce sont plutôt des cours personnalisés. Je guide les élèves dans la création de leur propre tableau. J'écoute leurs envies, leurs besoins et réponds à leurs attentes selon les thèmes qu'ils choisissent ce qui augmente du coup leur motivation. Pendant le confinement, je n'ai pas eu beaucoup de commandes nouvelles. J'ai continué celles commencées. Je peins aussi sur commande suivant une photo, un thème ou une

UNE ANNEE 2021 POUR DEBUTER LES FESTIVITES EN HOMMAGE A PIERRE BOUCHARD



Pierre-François Xavier BOUCHARD, né en 1771 à Orgelet, est à l'origine en juillet 1799 de la découverte de la pierre de Rosette. Embauché comme officier du génie dans l'expédition d'Egypte, c'est en juillet 1799 qu'il découvre ce fragment de stèle lors de travaux de

terrassement dans le Fort Julien, près de Rashid (Rosette). Une découverte très importante dans les connaissances de l'écriture hiéroglyphique des anciens Égyptiens.

On ne sait pas grand-chose sur BOUCHARD, mais une chose est sûre, c'est que le hasard, comme souvent, fait bien les choses et les rencontres.

En effet, en début d'année 2020, le maire d'Orgelet, Jean-Paul DUTHION assiste à une conférence ayant lieu à Verges, village du Jura, présentée par M. Ahmed YOUSSEF, Directeur exécutif du CEMO à Paris, Historien de l'Expédition d'Orient et membre de l'Institut d'Égypte. A l'issue de la conférence, le maire est présenté au conférencier par Alain FABRY, alors maire de Verges.

Pour le conférencier, Orgelet n'est pas un nom inconnu. En effet, il en connaît l'existence de par Pierre BOUCHARD qu'il a déjà cité dans ses chroniques et ouvrages. Selon lui, Pierre BOUCHARD est l'homme ayant offert à l'humanité l'une des plus grandes découvertes scientifiques : la Pierre de Rosette. Le sortir de l'anonymat dans lequel il se trouve est important pour l'Histoire. « Orgelet a vu naître l'homme par lequel la très populaire science de l'égyptologie est née : le capitaine Pierre-François Xavier BOUCHARD. Dans son discours inaugural du collège de France le 10 mai 1831, Champollion lui a rendu hommage ! En effet, sans l'intuition et l'amour des sciences de cet enfant d'Orgelet, la célèbre Pierre de Rosette serait réduite en poussière et la civilisation égyptienne serait encore muette aujourd'hui » rapporte l'imminent historien.

De nombreux événements seront donc consacrés à Pierre BOUCHARD dont les festivités devaient débuter en 2020 mais ont été reportées en 2021. En premier lieu, une conférence intitulée « Le colonel Bouchard, découvreur de la Pierre de Rosette et inventeur malgré lui de l'égyptomanie française » sera présentée par M. YOUSSEF

qui écrit en parallèle, la biographie de notre découvreur de pierre de Rosette, une première dans le monde de l'Histoire.

L'aventure ne devrait pas s'arrêter là. En effet, en 2021, on fêtera les 250 ans de sa naissance et en 2022, le 180^{ème} anniversaire de sa mort, donnant lieu à bien d'autres événements en lien, exposition, documentaire...

Ce que l'on sait sur Pierre BOUCHARD

Né à Orgelet le 29 avril 1771 dans une famille modeste, il étudiera au collège, bon élève et y devient régent en 1790. En 1793, il est réquisitionné et sert dans les grenadiers puis dans les aéroliers. Il est même professeur de mathématiques à leur école de Meudon et sera admis à l'école Polytechnique en 1796.

En 1798, il est désigné pour l'expédition d'Egypte comme lieutenant du génie. Au cours de ses travaux dans la région du Nil, il découvre la pierre de Rosette et la fait conduire au Caire.

Le général Menou a fait traduire en partie l'inscription grecque. Elle porte en substance que Ptolémée Philopator fit ouvrir tous les canaux de l'Égypte, et se ce prince employa à ces immenses travaux un nombre très-considérable d'ouvriers, des sommes immenses et huit années de son règne. Cette pierre offre un grand intérêt pour l'étude des caractères hiéroglyphiques; peut-être même y donnera-t-elle enfin la clef.

Le citoyen Bouchard, officier du corps du génie, qui, sous les ordres du citoyen Dhaupout, conduisait les travaux du fort de Rashid, a été chargé de faire transporter cette pierre au Caire, elle est maintenant à Boulaq.

Il aura une carrière mouvementée : après l'Egypte, Saint Domingue puis l'Espagne et le Portugal.

Sous la Restauration, il sera chef de bataillon du Génie et trouvera la mort en service à Givet le 5 avril 1822.

Et la pierre de Rosette

Lors de la capitulation des Français, en 1801, elle sera saisie en guise de butin de guerre et transférée au British Museum, où elle se trouve encore aujourd'hui.

Elle sera souvent reproduite afin de permettre à de nombreux savants de déchiffrer les hiéroglyphes qui y sont incrustées.

Cette pièce de l'Histoire porte, en écriture égyptienne hiéroglyphique et démotique ainsi qu'en grec, un décret promulgué par l'assemblée des prêtres réunis à Memphis pour célébrer le premier anniversaire du couronnement du souverain. On connaît des exemplaires complets de ce décret, notamment dans le célèbre temple d'Isis, à Philae.

En 1999, Martin MAVY, ancien ministre et maire de Figeac, avait invité M. YOUSSEF pour donner une conférence sur la Pierre de Rosette. Cet homme visionnaire voulait donner à sa ville une dimension touristique en profitant du hasard de la naissance de Champollion à Figeac.

Quelques mots sur Ahmed YOUSSEF

Historien égyptien de renommée internationale

Une des nombreuses chroniques

d'Achmed YOUSSEF

(dans laquelle est citée Bouchard)

Certains visiteurs de la ville de Paris et d'autres villes françaises ont pu croiser sur leur chemin ces quelques noms de ruelles : Abou Qir, Damiette ou encore la rue de Rosette qui veut dire el- Rasheed en arabe, dénominations tout à fait étrangères s'il en est à la culture française.

Baptiser du nom de Rosette l'une des rues de Paris est révélateur de la fierté que ressent la France d'avoir croisé son Histoire avec celle de cette petite ville égyptienne étendue entre le Nil et la mer.

La ville de Rosette fut durant le Moyen Age un port très animé et prospère grâce aux différents passages des commerçants italiens (venus de Venise, Gênes et Naples) et des Français de Marseille et de Toulon, sans oublier les Grecs, les Turcs et les marchands du Maghreb.

L'avenue de Daahliz al- Malik (le chemin du Roi) était presque comparable aux Champs-Élysées à Paris. On peut y admirer aujourd'hui les nombreux palais des consuls européens et les demeures des princes mamelouks.

Ville de pêcheurs, elle est réputée pour la diversité de ses ressources aquatiques tel le mulot. Elle est aussi connue pour son Fassikh (sorte de poisson salé) et ses innombrables variétés de dattes, véritable label de la région.

Elle connaîtra son heure de gloire lorsque l'expédition de Napoléon débarquera à l'aube du 1^{er} juillet 1798. L'armée française qui s'est rapidement emparée de la ville d'Alexandrie continue son avancée vers le désert et les champs de la région de Beheira.

C'est en arrivant à Damanhour que Napoléon décide d'assurer l'accès nord du Delta, du côté de Rosette, afin de ne laisser aucune possibilité aux anglais de le persécuter. Il confie alors cette mission au vieux Général Jacques MENOUE.

Ce Général sera important pour la suite des événements. Contrairement à Napoléon- qui avait alors 29 ans et l'empressement de la jeunesse-, Menou voit en cette ville une véritable cité à moderniser et à fortifier. Il commence par la défense navale tout au long du littoral.

Un matin du mois d'août, le colonel BOUCHARD, sous les ordres de Menou part à la tête d'un groupe de soldats et d'ingénieurs militaires pour fortifier la citadelle de Qaitbay. Quand le premier piquet fut enfoncé, Bouchard percute un objet solide. Il ordonne immédiatement à ses soldats de le déterrer et à sa grande surprise, le jeune colonel découvre une pierre plate de basalte portant des transcriptions sculptées en trois langues.

Il se rend immédiatement compte que cette découverte

Aujourd'hui, il y a dans la ville le célèbre musée de l'écriture avec sa très étonnante «place des écritures» couverte entièrement par une gigantesque reproduction de la Pierre de Rosette. Magnifique exemple que la belle ville d'Orgelet pourrait suivre.



est d'une importante valeur historiques.

Bouchard décide alors de donner le nom de « La pierre de Rosette » à cette pièce et quand le Général Menou, reçoit l'objet, il le considère comme un présent du ciel à cause de sa récente reconversion à l'Islam.

Car le vieux Général, sous le nom d'Abdallah Jacques Menou s'est adapté aux us et coutume de la ville, il porte désormais leurs accoutrements et assiste à leurs prières dans les mosquées. Il a également établi un conseil constitué des savants d'Al-Azhar, comme celui qu'avait créé Napoléon au Caire.

Cette découverte a provoqué la naissance d'une nouvelle science qui se répandra plus tard à travers toutes les universités et les centres de recherches du monde entier : L'Égyptologie. Une science qui sera d'un apport considérable non seulement entre les cercles universitaires mais aussi dans le domaine des fouilles archéologiques, du tourisme, de la photographie et de la peinture. Comme si la Pierre de Rosette avait déterré avec elle toute une richesse et un savoir qui illuminera l'Égypte et le monde entier.

Nous savons maintenant pourquoi la France a tenu à donner le nom de cette ville côtière d'Égypte à l'une de ses ruelles. Mais qu'en est-il de l'ingratitude des égyptiens envers cette région ? Car il faut reconnaître que les égyptiens eux-même ont oublié cette dimension universelle de la cité unique.

Heureusement, grâce à Nadia ABDOU, Gouverneur de la région de Beheira, la ville de Rosette abritera du 19 au 20 novembre un colloque international dans le cadre de la célébration de la découverte de la pierre el- Rasheed, un événement organisé par la présidence de la République, le Gouvernorat de Beheira, l'Université de Damanhour, l'Institut d'Égypte et le Journal d'al-Bawaba.

Cet événement sera marqué par la participation de l'arrière-petit-fils de Champollion, celui de Napoléon Bonaparte (qui adressera un message aux habitants de la ville par vidéo-conférence), le directeur général du Centre des études du Moyen- Orient Abdelrahim Ali et l'auteur de ce texte.

Qui sait, peut-être un jour, la belle avenue du Roi retrouvera son éclat d'antan et nous nous promènerons entre ses ruelles illuminées et ses vestiges architecturaux. Rosette fut durant le Moyen Âge un port très animé et prospère, entre le Nil et la mer...

BRÈVES

Permanences des élus

Depuis leur installation, les conseillers municipaux proposent d'accueillir les habitants d'Orgelet et des hameaux en mairie, chaque samedi entre 10h et 12h, afin de répondre à leurs questions, à leurs besoins ou encore écouter leurs suggestions, remarques... S'ils ne peuvent satisfaire la demande tout de suite, celle-ci est enregistrée et prise en charge dans la semaine suivante par les employés communaux dans la mesure du possible.

Dès la première permanence, les deux conseillers présents ont eu le plaisir de rencontrer en moyenne 4 personnes et ainsi échanger sur des sujets divers. Lors de la période estivale, plusieurs touristes sont venus prendre des renseignements sur le village et les alentours. Ces permanences ont aussi permis la distribution de masques ainsi que la remise des cartes avantages jeunes.

Durant la période de confinement, les permanences sont mises en suspend mais elles reprendront dès que possible. La mairie reste ouverte aux horaires habituels du lundi de 14h à 17h ; du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. Fermée le samedi MAIS permanence des élus de 10h à 12h.

Contact : 03 84 35 54 54 - mairie@orgelet.com - www.orgelet.com

Colis gourmands

Chaque année, la municipalité offre un moment de convivialité aux aînés du village et des hameaux avec un repas dansant. Cette année, la crise sanitaire imposait des conditions particulières pour ce repas (une chaise entre chaque personne, port du masque lors de chaque déplacement et impossibilité de danser). Dès mi-septembre, le Conseil a décidé de consulter les personnes invitées afin de connaître leur souhait quant au maintien de ce repas dans de telles conditions. Les trois quarts des invités ne souhaitant pas participer à ce repas, les élus de la commission « seniors » ont décidé de proposer un colis gourmand à chaque personne âgée de plus de 70 ans. Ceux-ci seront livrés par les conseillers dans la deuxième quinzaine de décembre. Les colis sont confectionnés par la Cave de Vouglans.

Un peu de civisme

De nombreux piétons rencontrent des difficultés à se déplacer le long du muret de la pharmacie, chemin du mont. En effet, cette zone est réservée aux piétons mais de nombreuses voitures stationnent à ce même endroit les obligeant à marcher sur la chaussée ! Ce qui peut être dangereux ! Essayons de respecter les voies de chacun !

Ce mois de novembre comprenait un vendredi 13, même s'il est de coutume de dire que marcher dans la crotte porte bonheur, cela n'est pas très plaisant ! Pour remédier à ces problèmes de trottoirs pris pour des crottoirs, la municipalité a décidé de proposer de nouvelles « toutounettes » et poubelles qui permettront à chaque propriétaire de ramasser les excréments de leur compagnon à pattes ! (croix sur le plan).



ANIMATIONS

Compte-tenu de la crise sanitaire due à la pandémie de la Covid-19, de nombreux événements durant l'année 2020 ont dû être annulés. Dans le contexte actuel, nous avons quelques dates proposées en 2021 qui auront lieu bien entendu sous réserve des conditions sanitaires au moment des-dits événements :

Collectes de sang 2021

Les vendredis 5 février, 2 avril, 28 mai, 6 août, 15 octobre et 17 décembre

Salle de la Grenette à Orgelet

Sur rendez-vous.

Plus de renseignements :

Amicale des donneurs de sang d'Arinthod

Orgelet : 03 84 48 03 25 (président et

réfèrent région Arinthod)

ou 03 84 25 42 41 (réfèrent Orgelet).

Mars ou Juin

Elections

Dimanche 16 mai

Foulées de Cadet Roussel (Orgelet)

Mardi 13 Juillet

Feux d'artifice organisés par la municipalité et bal des pompiers (Stade municipal)

Samedi 31 juillet

Trail Volodalen du Jura (Centre Sportif de Bellecin)

Samedi 14 août

Grande fête patronale avec spectacles de rue en journée, feux d'artifice organisés par la municipalité et bal organisé par Juralacs (Club de foot) (Rues d'Orgelet et Stade municipal)

Samedi 13 novembre

Dark Trail organisé par l'association VOLODALEN (Trail de nuit Orgelet)

Samedi 18 décembre

Festivités de Noël avec spectacle pour enfants l'après-midi, descente du clocher de l'église par le Père-Noël, vin chaud et papillottes en début de soirée (Organisés par la municipalité salle de la Grenette, devant l'église, devant la mairie d'Orgelet)

Tous les vendredis matin

le marché aux abords de l'église d'Orgelet

NUMÉROS UTILES

MAIRIE D'ORGELET

2 rue du Château
03 84 35 54 54

Horaires :

*lundi : 14h-17h
du mardi au vendredi :
9h30-12h / 14h-17h
Fermée le samedi MAIS
permanence des élus
de 10h à 12h*

LA POSTE

Horaires hors confinement :

*Lundi à vendredi :
9h-12h / 13h30 -16h30.
Samedi et dimanche fermé*

CABINET

DU MONT ORGIER

1 rue du Montorgier

KINÉSITHÉRAPEUTE PÉDICURE

03 84 35 56 26

DENTISTES

03 84 25 41 99

OSTÉOPATHES

Alice WELTER
rue Cadet Roussel
03 84 73 97 93

Lucie GAGLIANO
4 Rue de l'église
06 68 95 81 76

VÉTÉRINAIRES

Chemin des Allamands
03 84 35 52 17

PHARMACIE

5 Bis Place du Colonel Varroz
03 84 25 40 92

HÔPITAL PIERRE FUTIN (EHPAD)

4 rue des Prés Millats
03 84 35 02 02

FOYER LOGEMENT INTERCOMMUNAL :

Rue du Bourget
CIAS :
03 84 25 41 13
Résidence Autonomie :
03 84 25 48 27

ASSISTANTE SOCIALE

03 84 87 13 13

A.D.M.R

7 Avenue de Franche-Comté
03 84 35 54 32

S.I.A.D. (Soins infirmiers à domicile) :

03 84 25 48 00

CROIX ROUGE

3 place Marnix
03 84 24 50 89
permanence le samedi 9h-11h

AMBULANCES - TAXI - VSL RICHARD ET FILS

8 Avenue Lacuzon
03 84 25 40 24

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Frédérique CLAVEL
3, place des prés catelins
03 84 25 41 76
clavel@aricia.fr

MAISONS DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

3 Rue du Mont Orgier

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

03 84 25 68 25

Dr Bernard CAULE :
caule.bernard@mmp-orgelet.fr

Dr Sylvie ROBBY :
robbysylvie@mmp-orgelet.fr

Dr Isabelle TURLOTTE :
turlotte.isabelle@mmp-orgelet.fr

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Pauline MILLET
07 81 51 94 92

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTES

Catherine GORGE
03 84 25 84 69
06 98 92 02 42
catherinegorce39@gmail.com

ORTHOPHONISTES

Floriane THOMAS
03 84 43 51 48
Vicky BAILLY
03 84 43 51 48

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Nathalie BENOÎT-BOURSIER
Fanny GRENIER-LOPIN
03 84 44 74 09
gfanny39@hotmail.fr

SAGE-FEMME

Christelle PELTIER
06 46 26 13 88

PODOLOGUE

Claudine COCHU
06 28 58 07 58

INFIRMIERES LIBÉRALES

5 Place du colonel Varroz
39270 ORGELET
03 84 47.03.08
cabinet.infirmier39.orgelet@laposte.net
Martine GUYGRAND

Adeline BOURDON

ENSEIGNEMENTS

ECOLE ELEMENTAIRE

6 Chemin du Quart
03 84 35 52 66

ECOLE MATERNELLE

6 Chemin du Quart
03 84 25 43 18

COLLEGE MICHEL BREZILLON

8 Grande Rue
03 84 25 40 66

MÉDIATHEQUE

8 bis, grande rue
03 84 24 83 05
mediatheque@ccorgelet.com

TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE :

4 chemin du Quart
39270 Orgelet
03 84 25 41 13
contact@ccorgelet.com

Pôle Clairvaux les Lacs

03 84 25 23 90
accueil@cc-pays-des-lacs.fr

Pôle de Moirans en Montagne :

03 84 42 61 20
info@jurasud.net

Pôle petite montagne :

03 84 48 07 78
ccpetitemontagne@petitemontagne.fr

RAMI

03 84 25 54 02
ram.orgelet@mutualite-39.fr

ACCUEIL DE LOSIRS

Magali GOYET (Directrice)
et Hugo NEILZ (Directeur adjoint)
03 84 25 44 09
alsh@ccorgelet.com

POINT I

09 70 71 77 05
pointi@ccorgelet.com

[illegible]